

L'affiliation

Définition

L'affiliation d'une association à une fédération est d'abord l'expression manifeste de la volonté d'adhérer au contrat d'association qui fonde l'existence de la fédération.

Elle permet notamment :

- de participer à la vie fédérale ;
- de délivrer des licences aux membres ;
- d'accéder aux activités sportives et institutionnelles organisées par la Fédération ;
- de bénéficier des garanties d'assurance souscrites par la fédération ;
- et d'accéder aux formations fédérales organisées pour les dirigeants, juges, arbitres et sportifs.

L'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée par l'État vaut agrément. Elle permet ainsi de bénéficier de certaines subventions et demeure un indice pour les services fiscaux afin d'évaluer le caractère réellement associatif et non lucratif de la structure.

Une association sportive est affiliée à la Fédération au titre des types suivants :

- L'Affiliation annuelle ouvre droit durant l'ensemble de la saison sportive à la participation aux activités sportives et institutionnelles organisées par la Fédération :
 - L'Affiliation « Générale » est proposée aux associations sportives ayant pour objet principal le développement, la promotion et la pratique des activités visées dans le Préambule des Statuts fédéraux, ainsi qu'aux sections correspondantes des clubs omnisports.
 - L'Affiliation « Fédération partenaire » est proposée aux associations sportives déjà affiliées à d'autres fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques et ou à d'autres fédérations affinitaires avec lesquelles la Fédération a conclu une convention le prévoyant
 - L'Affiliation « Club fédéral » désigne le lien direct existant entre la Fédération et le Club fédéral géré directement par celle-ci, étant entendu que ce club est indépendant de toute structure déconcentrée de la Fédération.
- L'Affiliation « Animation » ouvre droit, pour une durée déterminée allant d'un mois minimum à quatre mois maximum ne pouvant s'étendre sur deux saisons sportives, à la participation aux activités dites de forme ou d'apprentissage/perfectionnement des activités estivales de la Natation.

Comment s'affilier à la Fédération Française de Natation ?

1. Les documents nécessaires à une nouvelle affiliation

Pour obtenir sa première affiliation, une association doit adresser à la Fédération un formulaire de demande d'affiliation mis à la disposition des Ligues Régionales et Comités Départementaux ou Interdépartementaux par la F.F.N. Cette demande d'admission doit être signée du Président, du Secrétaire et du Trésorier.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, ces personnes ne peuvent cumuler un de ces fonctions dans un autre club affilié à la Fédération. Cette disposition perdure lors de la ré-affiliation.

Cette demande (voir ci-après) doit obligatoirement donner les renseignements suivants pour chaque association affiliée :

- Les statuts de l'association
- Le récépissé de dépôt des statuts de l'association délivré par la Préfecture, et
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale mentionnant que l'association souhaite être affiliée à la FFN

Ces documents sont envoyés à la Ligue Régionale dans le ressort de laquelle la nouvelle association affiliée a son siège social qui vérifie que la demande comporte bien toutes les pièces sollicitées. Si tel n'est pas le cas, elle suspend la demande d'affiliation et en informe l'association et la Fédération.

La F.F.N. enregistre les données relatives à ce nouveau club sur la base de données fédérale.

Elle transmet un mot de passe et un nom d'utilisateur donnant accès à un tableau de bord spécifique au nouveau club.

La FFN informe dans le même temps la Ligue Régionale dans le ressort de laquelle la nouvelle association affiliée a son siège social. La nouvelle association affiliée enregistre au moins trois licences sur son compte spécifique afin de l'activer définitivement selon la procédure habituelle de délivrance des licences.

2. Le montant de l'affiliation (tarifs indissociables) :

Affiliation	Montant
Affiliation Fédérale * - 1 an	400 €
Affiliation animation ** - 1 mois	100 €
Affiliation animation ** - 2 mois	150 €
Affiliation animation ** - 3 mois	190 €
Affiliation animation ** - 4 mois	200 €
Affiliation Fédération Partenaire ***	50 €

Les affiliations comprennent :

- Un package ENF présenté ci-après ;
- La cotisation de l'assurance Responsabilité Civile des dirigeants associatifs ;
- Un accès aux services extraNat

Les clubs déposant des nouveaux Statuts auprès de leur préfecture - à l'exception des fusions de clubs, modifications d'appellation, scission de clubs, changement de numérotation, associations de clubs - sont exonérés des frais d'affiliation pour la première année.



AFFILIATION D'UN NOUVEAU CLUB

SIÈGE SOCIAL

NOM DU CLUB : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 SITE WEB URL HTTP:// _____
 DÉNOMINATION EXACTE DU CLUB DÉPOSÉE EN PREFECTURE

CORRESPONDANT PRINCIPAL (OBLIGATOIRE)

Correspondant auquel sera adressée toute correspondance FFN (publications, classements des clubs, documentation, etc...)

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 E-MAIL : _____ @ _____
 TÉL : _____ TÉL (2) : _____

BUREAU

Ecrire en majuscules



PRÉSIDENT

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 E-MAIL : _____ @ _____
 TÉL : _____ TÉL (2) : _____



TRESORIER

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 E-MAIL : _____ @ _____
 TÉL : _____ TÉL (2) : _____



SECRETARE

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
 E-MAIL : _____ @ _____
 TÉL : _____ TÉL (2) : _____

TYPE DE CLUB

- ANNUEL ANIMATION
 PARTENAIRE

NOS ACTIVITÉS

- NATATION
 EAU LIBRE
 PLONGEON
 WATER-POLO
 NAT SYNCHRONISÉE
 NAGEZ FORME SANTÉ*
 NAGER FORME BIEN-ÊTRE
 ÉVEIL (0-5 ANS)
 MAÎTRE
 WATER-POLO PROMOTIONNEL

* = ACTIVITÉS PRATIQUÉES DANS VOTRE CLUB,
 SOUS RÉSERVE DE DISPOSER DE L'AGRÈMENT
 DONNÉ PAR VOTRE LIGUE RÉGIONALE

**IL FAUT IMPÉRATIVEMENT
 COCHER TOUTES LES ACTIVITÉS
 PRATIQUÉES DANS VOTRE CLUB**

SIGNATURE DU PRÉSIDENT DU CLUB

SIGNATURE DE LA LIGUE RÉGIONALE

JE DOIS FOURNIR

- PV de la création du club
auprès de la préfecture
 Statuts du club
 PV de ma dernière
assemblée générale ou
courrier du comité
directeur actant le fait de
s'affilier à la FFN

* Ces documents sont à envoyer à votre
 ligue régionale avec ce document.
 Vous trouverez l'adresse de votre comité
 sur notre site Internet.